

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

8 AVRIL 1871.

Bataille au rond-point de Courbevoie. Les pièces de la porte Maillot tirent avec rage sur le pont pour le démolir ; mais le feu du Mont-Valérien les fait taire. Grande panique aux Champs-Élysées, des obus tombent au milieu de la foule des curieux.

Suppression des passeports. — Mesures prises contre les réfractaires. Trois mille jeunes gens désarment le poste de Saint-Mandé et parviennent à sortir de Paris.

On arrête les curés de Saint-Roch, de Saint-Laurent et de Saint-Nicolas-des-Champs. Raoul Rigault fait fermer l'église Notre-Dame-des-Victoires.

9 AVRIL.

Du côté du Sud, la lutte s'engage avec acharnement. Une colonne de fantassins tente un assaut contre le fort d'Issy, la mitraille du fort la repousse. Les Versaillais reçoivent du renfort, tournent le moulin de Pierre, culbutent les fédérés qui se trouvent sur le plateau et les poursuivent à la baïonnette aux reins. Cependant le fort résiste.

A l'Ouest, bombardement effroyable. Les Ternes sont écrasées par la mitraille. Tous les habitants se cachent ou prennent la fuite. Lutte terrible du côté de Meudon. 700 fédérés morts ou blessés. Par ordre de la Commune, on dissimule ces pertes énormes. Les hôpitaux sont encombrés.

On a arrêté hier M. Simon, curé de Saint-Eustache.

Les dames de la Halle se rassemblent, courent à l'Hôtel-de-Ville et disent aux dictateurs de la Commune : « — Il nous faut notre curé, il nous le faut demain pour le jour de Pâques, ou sinon !... » L'une d'elles portait en même temps son poing sous le nez de Félix Pyat.

M. l'abbé Simon, relâché à trois heures du matin, chantait la grand'messe à dix heures.

Aujourd'hui, jour de Pâques, protestation magnifique de la population parisienne. Les églises, à aucune époque, n'ont vu pareille affluence.

LE COMTE DE CHAMBORD

ET LES

Questions ouvrières.

I.

« Qui assurera aux classes ouvrières le bienfait de la paix, à l'ouvrier la dignité de sa vie, les fruits de son travail, la sécurité de sa vieillesse ? »

Cette phrase du dernier manifeste du comte de Chambord nous a profondément touché ; nous nous sommes demandé s'il ne serait pas utile à la cause monarchique de prouver au peuple français combien les thèses sociales sont chères et familières au petit-neveu de Louis XVI.

Nous avons, dans ce but, extrait de la correspondance du royal exilé les passages les plus saillants.

**

Dans certaines sphères de la bourgeoisie et du peuple, on s'imagine que le comte de Chambord, par suite d'une éducation surannée, persiste à s'entourer d'une cour uniquement composée de grands seigneurs, de prêtres ou d'évêques, qui ne laissent pas approcher du prince quiconque n'a pas articulé ses quartiers de noblesse, ou fait sa profession de foi religieuse.

C'est là une grossière erreur qu'il importe de détruire, car si quelques-uns la partagent de bonne foi — et ce sont les plus à plaindre — d'autres la propagent avec une intention malveillante.

Le comte de Chambord n'a pas de cour ni de courtisans ; il a des amis.

Quelques-uns — qui osera les blâmer ? — ont consenti à venir passer en exil auprès du prince la plus grande partie de leur vie. Plusieurs sont morts entre ses bras. — Sans doute ils portaient des noms illustres, il paraît difficile de leur en faire un crime ; mais de là à imposer une direction au prince, il y a un abîme. Henri de Bourbon sait écouter et observer les hommes et les événements, mais il ne subit pas les impressions de ceux qui lui parlent.

**

Henri de Bourbon aime le peuple, et il l'aime d'autant plus qu'il a étudié ses besoins et compatit à ses souffrances.

« Je saisis avec plaisir, écrivait-il en 1844 au vicomte de Bouchage, l'occasion de vous féliciter de la courageuse persévérance avec laquelle vous ne cessez de défendre à la tribune les véritables intérêts de la France et la cause du peuple, de ce peuple si souvent trompé et dont on s'occupe si peu. »

Cette exclamation n'est pas isolée, car en 1845, en accusant au comte de Quatrebarbes réception d'un livre, il ajoute :

« Je le lirai avec d'autant plus d'intérêt que j'y verrai l'histoire d'un prince de la maison de France aimant les peuples d'un si grand amour qu'il retrouvait en eux une immense famille. »

Je rencontre une lettre à la date du 19 octobre 1846, qui renferme un passage long et important ; il mérite d'être cité en entier.

« J'applaudirai toujours, dit le royal correspondant, aux efforts qui seront faits pour rapprocher et unir toutes les classes de la société. C'est en renonçant à une vie oisive, en travaillant au bien-être du peuple, et en protégeant les intérêts du commerce et de l'industrie que nos amis doivent chercher à dissiper les préventions qui pourraient encore exister, et à reconquérir cette influence salutaire qu'ils sont naturellement appelés à exercer, et qui peut devenir un jour si utile au pays.

» J'ai particulièrement remarqué dans le projet que vous m'avez soumis, ajoute le prince, les dispositions qui permettraient de fournir à bon marché à la propriété et à l'agriculture les capitaux qui leur sont nécessaires et qu'elles ne peuvent se procurer aujourd'hui qu'à des conditions ruineuses. Il existe dans quelques parties de l'Allemagne que j'ai visitées, des institutions de Crédit foncier qui ont déjà produit de très-bons résultats, et je crois qu'il serait possible de fonder avec avantage en France, par les moyens que vous proposez, des établissements de ce genre. Ils contribueraient puissamment à dégrever la propriété foncière de cette masse énorme de créances hypothécaires qui pèse sur elle et nuit au progrès de

l'agriculture, véritable source de la richesse des nations. »

Le 26 mars 1849, il remercie le marquis de la Rochejaquelein, qui lui avait envoyé un prospectus concernant une association ouvrière.

Le 25 août 1849, le comte de Chambord adressait aux ouvriers de la ville de Paris une lettre dans laquelle nous trouvons le passage suivant :

« En parcourant les listes nombreuses qui m'ont été apportées, j'ai été heureux et fier de compter tant d'amis dans les classes laborieuses. Etudiant sans cesse les moyens de leur être utile, je connais leurs besoins, leurs souffrances, et mon regret le plus grand est que mon éloignement de la patrie me prive du bonheur de leur venir en aide et d'améliorer leur sort. »

SAUMUR

8 AVRIL.

M. Thiers a reçu la commission ministérielle chargée d'étudier un système d'organisation de batteries départementales qui permettraient à tous les hommes en état de porter les armes de s'exercer à la manœuvre du canon.

Les pièces formant batteries seraient envoyées successivement aux divers chefs-lieux de canton.

Le prince Louis Murat est parti hier pour Stockholm avec le titre d'officier attaché à la personne du roi de Suède. C'est à la suite d'une lettre personnelle de l'ex-empereur Napoléon III, que Sa Majesté suédoise s'est empressée d'offrir ce poste au jeune prince Louis Murat.

On parle beaucoup de complications nouvelles entre le Saint-Siège et l'Italie. M. Nigra a été reçu en audience particulière par M. Thiers. Il nous paraît impossible que M. d'Harcourt choisisse, pour abandonner son poste, le moment même où des difficultés s'élèveraient entre les deux gouvernements qui résident côte à côte à Rome.

Le ministre de la guerre vient de prendre un arrêté pour décider la place qu'occuperaient les noms des princes d'Orléans sur l'Annuaire militaire. Le duc d'Aumale et le duc de Nemours ont été, par décrets du Président de la République, réintégrés dans leurs grades de généraux de division, dans la position hors cadre et sans solde, et le prince de Joinville reprend aussi par décret son titre de vice-amiral. Aussitôt que la loi sur la réorganisation de l'armée aura été votée et promulguée, les princes pourront, s'ils le veulent, être nommés à un emploi de leur grade. Dans tous les cas, ils sont dès aujourd'hui en possession complète d'une situation militaire qu'ils doivent aux plus honorables services.

La République Française livre au public une plainte vraiment bien attendrissante. Deux individus, qui ont été condamnés et envoyés à la maison centrale de Nîmes pour avoir assassiné, brûlé, volé pendant la Commune, se plaignent du régime de cet établissement. Ces intéressants citoyens trouvent

que la nourriture est mauvaise ; ils se récrient parce qu'on les prie de revêtir le costume de la maison ; ils sont indignés d'être mis dans les ateliers avec les autres détenus. Mais c'est là de l'égalité, rien de plus, et pour des gens qui ont tant parlé d'égalité en leur vie, il est au moins étrange de les voir prétendre à l'aristocratie de la prison.

Oui, des misérables, qui ont commis pendant la Commune tous les crimes dont le châtiement ordinaire est le bague ou la maison centrale, prétendent être des personnages « politiques ; » et le journal de M. Gambetta les trouve « politiques ; » demain, le Siècle parlera de leur « politique. » Ils ont brûlé des maisons, ils ont volé à pleines mains, ils ont tué ou aidé à tuer d'honnêtes gens, et ils se plaignent !

Mais les victimes, mais ceux qui sont morts, sont-ils moins assassinés, sont-ils moins morts ? Ceux qu'on a volés, sont-ils moins volés, parce que le voleur ou l'incendiaire dira le lendemain : « Je faisais de la politique ? »

Il faut que nous soyons en des temps bien troublés pour que de pareilles prétentions s'affirment avec une pareille audace.

On sait enfin pourquoi les travaux étaient poussés à l'Élysée avec une activité si prodigieuse.

M. Thiers donnera trois grands dîners à l'ancien palais-Bonaparte. Le premier, qui aura lieu lundi, est offert à la magistrature. Le second réunira tous les généraux des armées de Versailles et de Paris. Le troisième, la haute banque.

Il y en aura bien un quatrième, — espérons-le, — pour nos amis du 4 septembre.

On dit que ces dîners seront suivis de réceptions, peut-être de concerts, et, en ce cas-là, le Président de la République, dans l'impossibilité de retourner à Versailles, coucherait à l'Élysée.

Un peu d'audace et d'aplomb, nous coucherons incessamment aux Tuileries.

Quand donc, s'écrie Paris-Journal, nous débarrassera-t-on des Prussiens ?

Le 22 mars, ils ont célébré la fête de l'empereur d'Allemagne, et, pour laisser le champ libre à l'ivresse de leur soldatesque, un avis imprimé et affiché à Reims interdisait aux habitants de sortir passé sept heures du soir, sous peine d'arrestation et d'amende.

Une dame de nos amis, qui avait depuis huit jours invité plusieurs personnes à dîner, a dû faire coucher chez elle tous ses invités !

Quand donc nous débarrassera-t-on des Prussiens ?

Nouvelle toute fraîche :

A dater du 5 mai, cinquante ouvriers maçons se mettront à relever l'hôtel de M. Thiers, place Saint-Georges.

Qui donc a dit que le Président de la République abandonnait le million voté pour en faire un asile à l'usage de l'enfance ?

Le gouvernement vient de faire une découverte qui menace de discréditer encore davantage les amis de l'ex-empereur. On aurait trouvé les états de dépenses de la présidence du Corps-Législatif, de la présidence du Sénat, de divers ministères, et de l'état distributif de l'indemnité payée par le gouvernement chinois. On cite déjà de grands noms qui seraient compromis par cette découverte.

Les prédications du Carême avaient été très-suívies à Paris, surtout celles du R. P. Monsabré et celles de l'abbé Combalot; les retraites ne l'ont pas été moins. L'année dernière, au moment des fêtes de Pâques, déjà des églises avaient été fermées, des prêtres avaient été arrêtés, et le *Rappel* se moquait des catholiques persécutés par la Commune. Cette année, les églises étaient pleines au jour de la résurrection du Sauveur, et les communions pascales ont été au moins aussi nombreuses, sinon plus, que dans les années qui ont précédé la révolution du 4 septembre.

C'est là un fait consolant, et qui montre que la foi est loin d'être morte en France, comme on se plaît à le dire, et ce fait donne l'espoir d'une régénération, comme l'a dit éloquentement le R. P. Monsabré à Notre-Dame, au moment de la communion générale.

Pendant toute la semaine dernière, M. l'abbé Combalot a prêché à Saint-Sulpice une retraite très-suívie. L'illustre orateur n'avait rien perdu de son zèle apostolique et de son éloquence.

Versailles, 7 avril.

On a reçu ce matin d'Espagne des nouvelles alarmantes. Malgré les dépêches favorables à la cause du roi Amédée 1^{er} qui sont envoyées de Madrid à Paris, il paraît certain que la situation devient de jour en jour plus menaçante. L'agitation des esprits est très-perfidement exploitée par l'Internationale. On doit s'attendre à de prochains et graves événements.

Le comte et la comtesse de Paris ont quitté Cannes, et sont de retour à leur hôtel du faubourg Saint-Honoré. Le duc de Montpensier est attendu à Paris à la fin de cette semaine; il laisse ses enfants à Cannes. Le comte de Paris n'aurait pas produit, dit-on, dans cette ville, une impression très-favorable.

M. Thiers veut décidément venir habiter l'Elysée. Le *National* dont on connaît le caractère officieux, annonce qu'un grand dîner sera donné à l'Elysée aujourd'hui lundi, et décrit les appartements destinés à M. Thiers et à son auguste famille.

Mot charmant cueilli dans un journal du matin :

Le prince Frédéric-Charles est à Athènes. Pourvu que sa suite ne prenne pas le Pyrée pour une pendule!

UNE LETTRE D'ALSACE.

Cette lettre est parfaitement signée. Nos lecteurs s'expliquent pourquoi on a dû supprimer la signature.

» Monsieur le rédacteur,

» Nous nous voilons la face et nous pleurons. Nous ne croyions pas qu'il pût y avoir pour nos cœurs catholiques et français un jour plus douloureux que celui qui nous arracha à la France, et pourtant ce jour est venu, c'est celui où la France déclare inopportun de s'occuper du Père de la catholicité.

» L'enterrement des pétitions catholiques est l'enterrement de notre dernier espoir. Quand on délaisse le père de famille, que pouvons-nous espérer encore? Ah! les inopportunistes! Nous avons été nombreux en Alsace à signer la pétition que nous regardons comme le commencement d'une grande réparation envers le Saint-Père, et aussi comme un premier pas dans notre retour à la patrie perdue. Le jour n'est pas loin où la violence nous expulsera de notre chère Alsace, parce que nous voulons à tout prix rester Français. Et quand pour une foi politique nous nous décidons à l'exil, voilà que la France, pour laquelle nous sacrifions tout, refuse de s'occuper du premier de nos intérêts et de ses intérêts. Est-ce croyable?

» Elle est donc complète, l'apostasie du monde officiel; et dans cette grande semaine de la Passion, le Saint-Père se verra, comme

le divin Maître, abandonné par ceux qui lui avaient tant de fois répété le serment de la fidélité. Nous protestons à la face du Ciel et de la terre; nous protestons aux pieds de notre Père bien-aimé. Non, mille fois non, Saint-Père, vos enfants malheureux de l'Alsace ne vous renieront pas; ils vous suivront à la vie dans les catacombes et sur le Calvaire s'il le faut!

Lettres de Rome.

Nous assistons depuis dix-huit mois à des scandales que le Pape ne cesse de flétrir dans ses allocutions; mais, il faut bien le dire, ces scandales viennent de prendre, durant la sainte semaine, un redoublement de fureur.

Pour les malheureux Romains, il ne s'agit pas seulement d'être volés, d'être enrôlés dans les armées sacrilèges, de se voir déshonorés par une corruption inouïe, bafoués par des étrangers ignares et butors, il s'agit de subir les outrages de la canaille jusque dans les sanctuaires.

Si vous parcourez les feuilles libres de Rome, vous y lirez le récit de ces outrages.

A l'église de la Madeleine, à Saint-Louis des Français, des *buzzurri* font partir des fusées et répandent l'épouvante parmi le peuple fidèle. A Sainte-Apollinaire, ils savonnent les marches du portique, pour faire tomber les femmes et les vieillards.

A la *Scala Santa*, où s'accomplissent les plus doux et pieux pèlerinage, ils brisent les portes et cassent les vitraux à coups de pierre. En d'autres églises, ils entrent le cigare à la bouche, le chapeau sur la tête, insultent les prédicateurs et interrompent les cérémonies. Dans les rues, ils maltraitent les religieux, parodient les chants liturgiques. On voit même des agents de police arrêter des femmes consacrées à Dieu et les outrager de la façon la plus obscène.

A Saint-Pierre, malgré la précaution qu'on a eue de supprimer les pompes habituelles, des hommes qui ne devraient point entrer dans une église profanent cette basilique.

Je cite M. d'Arnim, à la figure plate et vulgaire; il était là, hier, armé d'un lorgnon de théâtre et suivant, debout, d'un air cynique, au milieu de la foule agenouillée, les mouvements du chanoine qui présentait les reliques insignes de la Passion à la vénération publique.

Au reste, du nord au sud de la Péninsule, les sectaires italiens tiennent la même conduite.

On les voit à Palerme profaner une église principale, Saint-Dominique, ayant le syndic à leur tête, y rendre des honneurs funèbres à Mazzini et y prononcer des discours infâmes. Aussi, le pieux archevêque, M^{gr} Celesia, se voit-il obligé de fulminer l'interdit contre cette église.

Mazzini est le héros du jour, et le député Joseph Mazzini, grand-orient de la maçonnerie italienne, ordonne un deuil de plusieurs semaines à toutes les loges. La famille Nathan envoie aux ouvriers de Gènes une mèche de cheveux et une paire de lunettes du mort, et ces ouvriers les reçoivent comme « des reliques insignes de l'apôtre *veneratissimo* »; c'est le ridicule dans le sacrilège. Mais la révolution italienne, accomplie par des hommes qui furent élevés chrétiennement, ne sait pas se défendre du sacrilège. Il est au fond de tous leurs actes politiques.

COMMUNEUX ET PARTAGEUX.

La curée commence d'une manière sérieuse.

A Olite, petite ville de la Navarre, on a vu de riches propriétaires abandonnant leurs terres aux partageux qui, les armes à la main, s'en étaient emparés. Juges de paix, maires, gendarmes, rien n'a pu faire déguerpir ces bandits.

Dans l'Aude, le domaine de Villelongue, appartenant à M. Viguier, une propriété magnifique, est envahie par une quarantaine de partageux. Chacun a choisi son lopin: celui-ci des terres de labour, celui-là un bois, celui-ci une prairie, d'autres la vigne, et tous de cultiver, de tailler, de faucher, de semer, à la barbe du pauvre propriétaire qui court chez le juge de paix de Saissac.

Le juge de paix en assigne douze, puis vingt-trois. Aucun ne nie, il y a évidence. Il les condamne à rendre les terres usurpées, à payer 20 francs de dommages et aux frais.

Bah! rien n'y a fait non plus: les gredins sont retournés sur la propriété et ils ont repris leurs travaux avec le courage de la bonne conscience.

— « Nous avons semé des fèves, disent-ils, nous sèmerons bientôt du maïs.

— » On vous condamnera encore.

— » Mais nous aurons récolté. Qu'est-ce que ça nous fait les gendarmes et les juges! Le propriétaire se fatiguera de nous poursuivre.

— » Ce n'est pas sûr.

— » Nous connaissons cela. On a fait ainsi sous la première République. Il y en a qui ont pris des terres, et leurs petits-fils les ont encore. »

Braves gens! Le tien, le mien, connais pas! Tout est au pauvre monde, que le riche a assez exploité. Chacun son tour.

Et il n'y a pas besoin d'aller aussi loin que cela. Tenez, à quatre lieues de Paris, je connais un enclos avec une mesure dont le propriétaire est absent. Il y a un potager bien défriché, des arbres fruitiers en plein rapport. Eh bien! une famille de bohémiens s'est abattue sur ce terrain, du droit que la faiblesse des voisins et de l'autorité leur donne.

S'il se commet un vol dans le pays, on les accuse, naturellement; on va chercher les gendarmes qui ne bougent pas, parce que c'est trop loin, et qu'ils ont bien assez à faire dans leur commune.

Je ne nommerai pas la localité pour ne pas effrayer les bonnes gens; mais il paraît qu'elle n'est pas seule.

Ah! cela va bien!... il faut pourtant que cela finisse.

Vous allez voir que si la presse commence à enregistrer ce genre de prises de possession, les renseignements vont nous arriver en foule. Déjà la *Gazette des campagnes* a reçu des nouvelles de ce genre, et nulle part les autorités locales n'ont eu le courage de faire respecter la loi.

DÉBARQUEMENT DE L'EMPEREUR.

Un journal du Nord, le *Calaisien*, imprimait il y a quelques jours le petit paragraphe anodin que voici :

« L'empereur Napoléon III, arrivé hier soir sur le steamer le *Brighton*, a couché cette nuit à l'hôtel de Douvres. »

Aussitôt toute la police de la ville de s'é-mouvoir. Le commissaire, flanqué d'une douzaine d'agents, arrive au journal.

— Malheureux! dit-il au rédacteur, vous annoncez le débarquement de Napoléon III?...

— Je ne le nie pas.

— Et vous indiquez l'hôtel où il a passé la nuit!

— Après?... J'espère que vous n'avez pu le trouver à l'adresse que j'indique, puisqu'il n'a pas quitté Chislehurst.

Mais alors que signifie?...

Cela signifie, messieurs, que vous ne vous seriez point dérangés, si vous aviez pris la peine de lire la date du n^o d'aujourd'hui. Voyez! nous sommes au *premier avril*... Autant ce poisson-là qu'un autre!

ATTAQUE DE BRIGANDS

Arrestation du train-poste d'Andalousie

(DÉTAILS.)

On écrit de Madrid :

Un fait honteux, que ne désavoueraient certainement pas les Peaux-Rouges d'Amérique, vient de s'accomplir sur une de nos grandes lignes ferrées. Le train-poste, venant de Séville, a été pillé par une bande de brigands dans la Manche, entre Valdepenas et Manzanarès.

Voici comment ce fait s'est accompli :

Avant-hier, vers neuf heures du soir, vingt individus environ, montés à cheval, armés de trabucos et de fusils, et commandés par un jeune homme de vingt-quatre ans ayant, dit-on, des manières très-distinguées, arrivèrent aux alentours de la station du petit village de Consolacion, au kilomètre 211. Par la menace, ils obligèrent les gardes de la voie à enlever un certain nombre de rails et de traverses qu'ils amassèrent au milieu de la ligne, et attendirent patiemment l'arrivée du train.

Sur ce point, la pente est assez rapide et la voie est bordée de précipices; le train, lancé à toute vapeur, arriva à minuit et demi et ne manqua pas de dérailler, ainsi que les bandits l'avaient prévu.

Les voyageurs, croyant à un simple accident, ouvrirent, effarés, les portières des voitures et se lancèrent au dehors pour éviter les conséquences du déraillement dans un endroit si périlleux; mais bientôt ils acquirent la conviction que la situation se compliquait, et, en effet, des coups de fusil, des blasphèmes et des imprécations de tout genre ne tardèrent pas à augmenter leurs alarmes. Par bonheur, la locomotive s'était arrêtée sur le bord de la voie et sans s'effondrer avec tout le train dans l'abîme.

Les voleurs intimèrent à tout le monde l'ordre de rentrer dans les voitures, donnant l'assurance qu'ils voulaient seulement l'argent, et non la vie des voyageurs. Un jeune artiste dramatique, affolé par la peur, fut tué d'un coup de trabuco pour n'avoir pas assez tôt obéi à l'injonction des brigands.

Un lieutenant d'infanterie et deux gendarmes qui se trouvaient parmi les voyageurs, ayant voulu se défendre, ont été aussi fort maltraités. Le lieutenant a reçu plusieurs balles à l'épaule; l'un des gendarmes a perdu l'œil droit, et l'autre n'a dû la vie qu'au chef de la bande, qui n'a pas permis qu'on le mit à mort.

Toute velléité de résistance ayant cessé, les bandits organisèrent alors le pillage, et, durant une heure qui parut un long siècle aux voyageurs, s'occupèrent à dévaliser ces derniers de leur argent et de leurs bijoux.

En dehors des sommes qu'ils recueillirent ainsi, ils s'emparèrent de six caisses remplies d'or et d'argent provenant des recettes de la semaine dans les diverses stations de la ligne et destinées à l'administration centrale de la Compagnie du chemin de fer.

Ces recettes étaient beaucoup plus considérables que les semaines antérieures, parce que la semaine sainte attire à Séville un nombre considérable de touristes de tous les points de l'Espagne.

Les bandits ayant accompli leur exploit, gagnèrent paisiblement les montagnes de la Sierra-Morena, et ce n'est qu'hier matin à huit heures que les voyageurs, après de longues heures d'alarmes, purent monter dans un autre train qui les a conduits jusqu'à Madrid.

C'est sur le gouvernement que pèse la responsabilité de ce fait incroyable, parce que, à l'occasion des élections générales qui commencent demain, il a concentré dans toutes les villes importantes la gendarmerie, que sa mission et ses statuts affectent exclusivement à garantir la sécurité des campagnes.

Dans plusieurs provinces, par suite de cette même mesure, la consternation est grande, et la seule province d'Alicante a fourni en un seul jour un contingent de cinq assassinats accomplis avec une cruauté inouïe.

Le même jour, mercredi dernier, le maire de Basan tombait frappé par plusieurs balles d'un tra-

buco au moment où, au milieu du jour, il rentrait dans son domicile.

A Elche, une malheureuse femme était criblée de coups de poignard, et à Crevillente, un des plus riches propriétaires de la localité avait le crâne fendu d'un coup de hache, tandis que deux jeunes hommes du même village recevaient en pleine poitrine une décharge de trabuco.

Les élections qui vont avoir lieu fourniront, je le crains, une longue liste d'assassinats.

LE COUVENT DE SAINTE-GRACIEUSE

A CARCASSONNE.

M. l'abbé Graulle, vicaire-général du diocèse, établit avec une fermeté calme et une indignation contenue les faits, qui se passent de commentaires.

Une jeune personne, dit-il, dont nous n'avons pas à apprécier la disposition véritable, mais qui nous apparaît, à vrai dire, comme un triste composé d'hallucination et d'état maladif, dépose une plainte où elle déroule minutieusement des énormités remontant à une époque assez éloignée déjà. L'échafaudage même de ce monstrueux acte d'accusation devait, ce semble, en faire ressortir toute l'in vraisemblance. N'importe, une instruction est ouverte avec un appareil plus qu'insolite. A part l'inévitable scandale qui en devait résulter, qu'a donc produit cette bruyante information ?

Une malheureuse créature à idée fixe indique la communauté des Dames de Marie-Thérèse comme le principal théâtre des horreurs dont elle aurait été victime. Conduite dans cette maison, elle désigne nominativement trois de ses membres comme les complices des abominables forfaits qu'elle assure avoir été commis sur elle : et voilà qu'il est prouvé que, parmi les religieuses dénommées, la seule qui se trouve réellement dans le monastère n'a jamais vu son accusatrice ; que la seconde n'existe même pas dans la congrégation, et que la troisième n'habita jamais Carcassonne.

Elle signale une cellule, dont elle donne l'orientation, et où on l'aurait soumise à d'indignes traitements ; et il est démontré jusqu'à l'évidence que cette cellule est purement imaginaire.

Elle parle d'un souterrain, dont elle décrit l'entrée, les compartiments, suivis d'un couloir qui se prolongerait jusqu'à la crypte de la vieille église de la cité ; et, tout examen fait, ce souterrain n'est plus qu'un mythe rêvé par un cerveau malade !

Dans la salle d'instruction, où les dépositions se succèdent de nuit comme de jour, cette fille de dix-huit ans est successivement confrontée avec tous ceux qu'elle accuse froidement d'avoir plus ou moins attenté à son honneur.

Or, celui qui aurait joué le rôle le plus sinistre dans ce drame fantastique, répond à toutes les dates par un *alibi* victorieux ; et, stupéfait des assertions imperturbables dont il est poursuivi, il déclare avec tout le feu de l'indignation, que c'est la première fois qu'il subit les regards de celle qui les profère.

A un autre, qu'elle affirme très-bien reconnaître, mais qui, lui, ne la connaît pas plus que le précédent, elle soutient de la manière la plus circonstanciée que son crime remonte au 16 août 1868 ; qu'il avait alors de vingt-six à vingt-sept ans, qu'il était prêtre, et, après vérification, il demeure établi qu'il n'a pas vingt-un ans révolus, et qu'il n'était même pas encore, au temps marqué, revêtu de l'habit ecclésiastique.

Confondue par un troisième, elle réplique qu'elle a dû être outragée par un autre de même nom, et il se trouve que c'est le seul qui porte ce nom dans le diocèse.

Ne parlons pas de ceux qu'elle n'incriminait pas directement, mais dont elle invoquait le témoignage à l'appui de ses affirmations délirantes. Ils ont unanimement repoussé les turpitudes auxquelles on osait associer leurs noms, déclarant d'ailleurs, pour la plupart, que cet étrange personnage leur était absolument inconnu.

M. le vicaire-général Graulle montre ensuite avec quelle étonnante facilité les magistrats de Carcassonne se sont laissés induire en erreur par des dénonciations d'une telle nature ; avec quel éclat des prêtres jusque-là honorés de tous et plus estimables certainement encore aujourd'hui qu'ils ont subi une persécution injurieuse, ont été assimilés à des malfaiteurs, arrêtés à grand bruit, détenus, transportés de tous côtés sous escorte de gendarmes.

La justice, conclut-il, a cru ces rigueurs opportunes ; c'était, hélas ! son privilège légal d'en agir ainsi. Mais c'est notre droit et notre devoir, à nous, d'opposer à ces procédés des principes auxquels personne ne peut se soustraire en conscience. Nul n'a la liberté de faire à son prochain ce qu'il ne voudrait point qu'on lui fit à lui-même ; nul surtout ne peut porter atteinte au bien d'autrui, et de tous les biens d'ici-bas la réputation est le plus précieux assurément. C'est donc une obligation stricte de restituer ce bien, alors même qu'on ne l'aurait fait perdre que par une involontaire erreur ; et c'est s'honorer que de reconnaître par une déclaration solennelle qu'on a eu le malheur de se tromper.

Par cette déclaration si nécessaire, si facile, que nous sollicitons de leur impartialité et de leur indépendance, les magistrats voudront-ils réparer le tort qu'avec des intentions droites, sans doute, ils ont très-réellement causé ?...

La digne supérieure de ce couvent, dans une lettre à son frère, missionnaire apostolique, donne les détails les plus odieux et fait les réflexions les plus touchantes sur cette brutale persécution :

Les bruits les plus malveillants, ajoute-t-elle, se répandirent dans la ville avec une rapidité effroyable. Nous avons été vilipendées. On voulait même mettre le feu à la maison le soir. C'est une affaire infernale ; elle se continue, on l'instruit même la nuit. Il y a peut-être trente prêtres ou personnes respectables d'inculpés, et toutes sont comme moi, ne connaissant pas cette malheureuse fille ni ses parents.

Les journaux ont porté cette affreuse calomnie dans les campagnes, et les parents sont arrivés effrayés pour prendre leurs enfants. Lorsque je leur en ai parlé, ils m'assurèrent tous de leur estime et laissèrent les enfants. Mais ils exigent tous que la maison soit réhabilitée pour l'honneur de leurs enfants.

Nous sommes entre les mains de Dieu. Il connaît notre innocence et saura nous délivrer. Monseigneur vengera l'honneur de la religion et de son clergé. Bien des fois, je me suis dit : Si l'Apôtre savait dans quelle peine je suis, combien il souffrirait ! Nous avons trouvé dans cette circonstance pénible bien des cœurs amis. Depuis quatre jours, les parloirs sont encombrés par des personnes de la ville qui viennent nous assurer de leur considération. Oh tout cela nous conduit-il ? Nous n'en savons rien. Toujours est-il que nous sommes sous le pressoir. Ces affreuses calomnies écraseraient la maison, si Dieu n'était pas là pour nous faire triompher.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Le service de M. le comte de Quatrebarbes aura lieu à Angers dans l'église Saint-Laud, demain mardi 9 avril, à 11 heures.

Les personnes qui par erreur n'auraient pas reçu d'invitation sont priées de regarder comme tel cet avis.

Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Félix Belon, capitaine aux zouaves pontificaux, tué à la bataille du Mans, aura lieu en l'église du Lion-d'Angers, mercredi 10 avril.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer cette annonce comme une invitation.

Par décret du 16 mars, sont nommés chevaliers de la Légion-d'Honneur :

MM. Gouzé, capitaine à la 1^{re} légion des mobilisés de la Loire-Inférieure ; Boisson, capitaine aux mobilisés de la Sarthe ; Carré-Kérisouet, capitaine-commandant de l'escadron des éclaireurs bretons.

Voici de nouveaux renseignements sur l'ignoble petit journal populaire qui se publie à Angers.

Le *Travailleur* a pour spécialité de dire du mal des patrons, des capitalistes, des

bourgeois, et généralement de tous ceux qui « s'engraissent avec la sueur du peuple. »

Ceux de la classe des travailleurs qui sont fainéants, ivrognes, débauchés, qui commencent la semaine le mercredi, qui sont obligés de travailler le dimanche pour vivre, mais qui vont au cabaret le lundi et jours suivants, etc., etc., tous ceux-là n'ont rien à craindre du nouveau journal : il ne parle pas d'eux et se contentera d'accepter leurs votes, à l'occasion.

En revanche, ou se rattrape sur le dos des prêtres, des curés et des vicaires. — Quand on pense que ces gens-là, le moindre petit vicaire, des rien du tout, quoi ? gagnent 1,500 fr. par an !!!

Oh ! pauvre peuple des *travailleurs* !

Il est vrai, par exemple, que M. P.-L. Béchet, qui n'a pas, que nous sachions, plus de famille qu'un vicaire, gagne par an, pour la peine d'écrire tous les huit jours ces jolies choses..... probablement un peu plus qu'un curé, voire même qu'un chanoine.

Quant au charmant petit blondin qui signe Léger Gonzalve, et dont le *Travailleur* s'est assuré la collaboration, il faut vous dire que ce jeune homme a une toquade : il est RÉGICIDE, en paroles bien entendu ; mais il ne peut écrire sans rappeler à ses lecteurs le bel exemple de la mort de Louis XVI et sans parler de la *Justice du peuple* ! Danton, Saint-Just, Robespierre, Anacharsis Clootz, voilà ses Saints, voilà ses Dieux ! Il insinue volontiers que la *Commune* de Paris avait, dans ses hommes, de la graine de cette espèce, et c'est celle-là qu'il voudrait semer en Anjou.

A vous, lecteurs, de passer à la boutique de ces marchands d'oviétan, ou de passer outre, en haussant les épaules.

Et dire pourtant que M. le préfet a pris récemment un arrêté pour l'échenillage.

(*Journal de Maine-et-Loire.*) H. F.

Le sieur Picault, garde particulier de M. Lamaille, de Saint-Sauveur de Flé, promenait les chiens de son maître. Tout-à-coup ces animaux se jetèrent sur une proie qu'ils se mirent à dévorer, le garde courut aussitôt et grand fut son étonnement de trouver, à moitié mangé, le cadavre d'un enfant nouveau-né.

Le médecin appelé à examiner ce cadavre a déclaré qu'il était né viable et que la mort pouvait remonter à 8 jours.

Jeudi dernier, les gendarmes de Brissac ont arrêté un individu du nom de Michard, au moment où il tentait de faire passer les porte-monnaie des poches des paysans dans les siennes.

On lit dans le *Journal du Loiret* :

Un affreux accident est arrivé hier matin, entre huit et neuf heures, dans une maison située à l'entrée de la rue des Montées, commune de Saint-Jean-le-Blanc.

Le sieur Alleaume, jardinier, était allé la veille à Heisseau-sur-Mauves, d'où il avait rapporté plusieurs obus. Il voulut, nous dit-on, les dévisser pour enlever la poudre qui se trouvait à l'intérieur. Par suite d'une circonstance malheureuse, qui ne nous est pas expliquée, un obus éclata entre les jambes de l'imprudent jardinier.

Alleaume eut une jambe complètement broyée ; des éclats atteignirent son fils et le blessèrent assez grièvement. La femme qui se trouvait dans la chambre ne reçut heureusement aucune blessure. On nous assure que divers meubles ont été labourés par les éclats du projectile ; les vitres ont été brisées.

Le conseil municipal de Chartres, dans sa séance du 29 mars, a voté une somme de 50,000 fr. à la ville de Châteaudun pour lui aider à réparer ses désastres.

D'Orléans, on mande au *Moniteur vinicole* :

« Les gelées matinales n'ont aucune influence sur nos vignes qui, à cette époque, sont rarement assez avancées pour être gelées. »

Le tirage de la loterie de l'orphelinat Saint-Joseph aura lieu jeudi prochain, à 2 heures, à l'établissement, rue Haute-Saint-Pierre.

Les personnes qui auraient des lots à envoyer sont priées de les faire remettre le plus tôt possible.

AU GÉNÉRAL TROCHU.

C'est le moment ou jamais de causer un peu avec vous, général.

Vous êtes Breton ; vous avez reçu le jour à Belle-Ile-en-Mer, le 12 mars 1815. Or le type armoricain caractérise la droiture, la fermeté, la loyauté. Nous allons examiner si vous avez été sincère dans vos engagements, ferme dans vos actes et loyal dans votre conduite.

Né d'une famille de cultivateurs assez à l'aise, vous avez pu venir à Paris faire vos études au collège Sainte-Barbe. Vous les avez complétées à l'école préparatoire Bourdon, vous avez été admis à Saint-Cyr, et vous en êtes sorti avec le titre de sous-lieutenant dans le corps d'état-major. En 1840, vous passez lieutenant en premier. Vers la fin de l'année 1843, on vous attache à l'état-major de Lamoricière avec le grade de capitaine. Bugeaud, général en chef de nos troupes d'Afrique, vous met à l'ordre du jour, à la suite de la bataille d'Isly, vous porte pour la croix d'honneur, et vous retient auprès de sa personne en qualité d'aide-de-camp. Bugeaud disait de vous :

— Trochu est un soldat comme on en voit peu : il sait écrire, parler et se battre.

Vous savez toujours écrire, général, et vous parlez avec une certaine éloquence ; mais le siège de Paris ne nous a pas donné la preuve que vous sachiez vous battre encore.

Rentré en France avec Bugeaud, vous acceptez du gouvernement de Juillet le titre de directeur-adjoint au ministère de la guerre, où, du reste, vous avez fait preuve de remarquables talents administratifs. Arrive la campagne de Crimée. Saint-Arnaud vous choisit pour son premier aide-de-camp. Vous avez été nommé général de brigade sous les murs de Sébastopol, et vous étiez général de division au début de la guerre d'Italie. On assure qu'à Magenta, vous avez contribué pour une large part au succès de nos armes, en vous jetant, à la tête de sept bataillons, sur les Autrichiens, qui se replièrent et nous laissèrent maîtres du champ de bataille. Les croix de commandeur et de grand-officier de la Légion d'honneur ont été le prix de vos actions d'éclat. Plus tard, vous refusez le commandement en chef de l'armée du Mexique et vous ne voulez pas accepter, sous la haute main du prince Napoléon, la direction du ministère de l'Algérie.

A ce propos, l'Empire vous boude, et vous boudez l'Empire. Il n'y a pas de mal à cela, monsieur. Je ne vous reproche qu'une chose : c'est d'avoir fait, dès lors, un accroc déjà sensible à votre loyauté bretonne. Comment, vous publiez un livre intitulé *l'Armée française*, contenant des révélations ou des commentaires qui ne devaient pas flatter les Tuileries, et vous ne signez pas ce livre ? A tout ce qu'il écrit, monsieur, l'honnête homme attache son nom. Plus les agressions sont vives, plus le devoir de signer lui incombe. Quand un soldat surtout prend la plume, il doit repousser l'anonyme comme une lâcheté. Dix éditions successives de ce livre ne contribuèrent pas à vous remettre en faveur. La preuve, c'est qu'au jour de la déclaration de guerre on ne vous donne point de commandement. Vous ne pouvez aller tirer l'épée sur les bords du Rhin. Néanmoins, quelques semaines plus tard le *Moniteur* enregistre le décret qui va suivre :

NAPOLÉON,
Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :
Avons décrété et décrétons ce qui suit :
Art. 1^{er}. Le général Trochu est nommé gouverneur de Paris et commandant en chef de toutes les forces chargées de pourvoir à la défense de la capitale.
Art. 2. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.
Fait à Châlons, le 17 août 1870.

NAPOLEON.

Par l'Empereur :
Le ministre de la guerre,
Comte de PALIKAO.

Vous acceptez et vous prêtez serment entre les mains de l'Impératrice régente. C'est ici, monsieur, que chez vous la conscience se trompe, ou que l'honneur chancelle. Dans une proclamation aux Parisiens, publiée le même jour, vous ne parlez ni de l'Empereur qui vous donne une marque de confiance si haute, ni de sa femme, ni de son enfant, qu'il vous charge par le fait même de défendre. Ou vous conserviez du ressentiment contre la famille impériale, ou vous pensiez qu'elle était dès lors en butte à la désaffection publique. Dans l'un et dans l'autre cas, vous deviez attendre la chute, et refuser toute mission d'un pouvoir déjà condamné dans votre esprit. Pour Jules Favre et ses complices rouges, le 4 septembre fut un odieux escamotage ; pour vous, chrétien et breton, — c'est-à-dire pour vous qui deviez être doublement consciencieux et doublement loyal, — il a été, je n'ose pas dire un acte de félonie, mais un acte de faiblesse, où l'ambition se mêlait à la rancune.

J'ai lu, et toutela France a pu lire, la lettre de l'Impératrice Eugénie. Cette lettre est loin de vous absoudre.

Vous voilà donc républicain, vous voilà contractant alliance avec les présomptueux et les incapables qui allaient nous jeter dans l'abîme. C'est un fait acquis au procès, voyons la suite.

Après la catastrophe de Sedan, la stupeur excluait la réflexion. Personne au monde n'essaya de justifier Napoléon III, ni de se rattacher à lui, ni de blâmer ceux dont le devoir était de lui tendre la perche, au lieu de lui asséner le dernier coup de massue. Donc, Paris, non-seulement ne condamna pas votre volte-face, mais encore vous regarda comme un sauveur. On comptait sur votre science militaire très-connue ; on se fiait au fameux plan dressé dans vos veilles studieuses, combiné, mûri, arrêté dans ses moindres détails, plan mystérieux sans doute, mais beaucoup plus rassurant par cela même, et déposé chez un notaire comme un testament plein de promesses et d'espérances. — Au moins, disait-on, si ce brave Trochu se laisse emporter par son ardeur martiale et se fait tuer, le testament nous reste. C'est un gage de succès, une garantie certaine de victoire.

En attendant, les hordes allemandes marchaient à grandes journées. Le cercle de l'investissement se resserrait de plus en plus autour de la grande capitale, humiliée, furieuse, mais pleine de confiance en votre plan, — toujours déposé chez le notaire, à l'abri des indiscrétions et des regards curieux. Ce plan donnait aux Parisiens plus que du courage, il leur inspirait de l'enthousiasme. Toutes les âmes s'élevaient au diapason de l'héroïsme. — Vive le plan de Trochu, et en avant !

Mais on fut très-surpris, monsieur, de voir que ce plan consistait à reculer, ou tout au moins à rester en place. Je ne ferai pas l'histoire de votre défense absurde, de vos sorties partielles et complètement inefficaces, de ces longs jours employés sottement sans exercer et sans aguerrir plusieurs centaines de mille hommes, dont le courage était certain. Vous avez laissé le doute se substituer à la confiance, la colère a remplacé l'énergie, le patriotisme a dégénéré en émeute.

Pourtant vous n'êtes pas un traître, et vous ne pouvez pas être un lâche. Vos preuves étaient faites, et vos états de service sont là sous mes yeux. Sept fois vous avez été cité à l'ordre du jour de l'armée : quatre fois en Afrique, deux fois en Orient, et une fois en Italie. Vous avez continué le plus malheureusement possible, — c'est-à-dire jusqu'à zéro, — cette progression décroissante.

Ecoutez, monsieur, je ne suis pas soldat, mai j'ai fait la dernière campagne avec mes francs-tireurs des Vosges. Je me suis battu ; j'étais à Neuf-Brisach lors du siège de cette ville ; je me connais un peu au courage, et je crois avoir le sens commun. Cela suffit pour apprécier certaines opérations militaires. Eh bien ! j'affirme et je soutiendrai toujours, mordicus, que, non pas une fois, mais cent fois, pendant que ces lâches Prussiens nous assiégeaient, vous auriez pu opérer une sortie générale. Je le prouve par un simple raisonnement géométrique.

Quel était le chiffre de l'armée d'investissement ? Mettons quatre cent mille hommes, mettons le double, on ne marchande pas pour si peu. Or, ces huit cent mille hommes, obligés de régulariser partout le blocus, étaient forcément disséminés sur une circonférence de plus de vingt-cinq lieues dont vous aviez le rayon disponible sur tous les points. Et vous osez me dire que, durant une longue nuit d'hiver, de six heures du soir à huit heures du matin, vous n'avez jamais pu suivre le rayon, tomber à l'improviste, avec quatre-vingt mille volontaires bien décidés, sur un des points de la circonférence, écraser un ennemi inférieur en nombre, franchir les lignes et rejoindre l'armée du Nord ou celle de la Loire ? Allons donc ! vous n'y songez pas. Je vous défends de trouver un mot à répondre.

« Mais, direz-vous, nous attendions Gambetta qui devait nous dégager ? » Si vous aviez sérieusement cet espoir et si vous jugiez l'homme capable d'arriver à ce beau résultat, c'était une raison de plus de faire une tentative héroïque, pour faciliter la besogne à nos généraux de la province et leur porter du renfort.

« Mais les rouges nous menaçaient à l'intérieur, nous redoutions leurs entreprises, ils n'auraient pas voulu marcher avec nous ? » Il fallait prendre les rouges, les placer à l'avant-garde, et les maintenir en face de l'ennemi, sur le premier rang, la baïonnette aux reins.

« Mais Paris était inondé d'espions. Les assiégeants étaient toujours prévenus et toujours sur leurs gardes ? » Alors monsieur, vous deviez agir, en couvrant votre plan de sortie d'un voile mystérieux comme celui qui recouvre encore cet admirable plan déposé chez le notaire. Puisque nous ne savions rien, les espions n'en auraient pas su davantage.

Il n'y a, je vous le repète, ni réponse, ni excuse, ni justification possible. Vous avez affamé Paris sottement ; vous lui avez volé le mérite de sa résignation, la gloire de ses sacrifices ; vous lui avez imposé des angoisses atroces, des tortures sans nom, des souffrances inouïes, et tout cela pour augmenter le désastre et la honte. Ah ! c'est triste à dire, mais l'évidence est là. Cependant vous ordonnez des neuvaines à Sainte-Geneviève, et tous les dimanches, à Sainte-Clotilde, on vous voyait communier à la messe de midi. Loin de moi la pensée de jeter le ridicule sur vos sentiments chrétiens et votre conduite pieuse. Vous cherchiez à mettre le ciel pour vous, rien de plus louable. Mais vous aviez fait un pacte avec des hommes de mensonge et de malédiction : Dieu ne pouvait pas bénir vos tentatives, dès qu'elles se trouvaient unies à leurs intrigues monstrueuses. Il vous a puni dans les combinaisons mêmes de votre sagesse et de votre prudence, dont les hommes ne tiennent jamais compte après l'insuccès.

Vous vous releverez, monsieur, j'en ai le ferme espoir, et vos collègues du 4 septembre ne se relèveront pas.

Déjà l'un de ces charlatans impurs, le premier, le plus insolent et le plus hypocrite des pharisiens du parti rouge, est descendu si bas dans l'opprobre, qu'il faut être aveugle pour ne pas voir la main vengeresse qui l'a frappé. A quand le châtement des autres ?
EUGENE DE MIRECOURT.

Dépêches

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

M. le Président de la République, dit le *Journal officiel*, ne quittera pas Versailles, sa résidence habituelle, pendant les vacances de l'Assemblée ; mais, à certains jours, il ira à Paris pour recevoir à dîner, au palais de l'Élysée, les principaux corps de l'État qui ont leur résidence dans la capitale.

Le nouvel exécuter des hautes œuvres est déjà entré en fonctions.

Il a procédé à Troyes, à l'exécution de Bourgogne, condamné le 24 février, par la cour d'assises de l'Aube, à la peine de mort, pour crime d'assassinat.

S. M. la reine Victoria vient de repasser à Paris, sans s'y arrêter, comme on l'annonçait, pour recevoir les hommages de M. Thiers.

La cour de cassation a rejeté hier les pourvois de Boin, Lucipia, Pascal et Serizier, condamnés à la peine de mort dans l'affaire des P. Dominicains d'Arcueil.

On annonce comme devant prochainement paraître une brochure de M. le général Trochu. L'ex-gouverneur de Paris donnerait sur l'affaire de Buzenval des explications qu'il n'a pas cru devoir produire devant la cour d'assises.

Une ordonnance de non-lieu vient d'être rendue par le parquet de Carcassonne dans l'affaire du couvent de Sainte-Gracieuse. A demain les détails.

Il paraît que M. Pouyer-Quertier rentre en grâce. Lui seul peut hâter les négociations entamées pour la libération du territoire, et M. Thiers va l'envoyer à Berlin.

DERNIÈRE HEURE.

On nous assure que le citoyen Gambetta est arrivé hier à Angers. Menacé, dans le Midi, d'ovations peu flatteuses, on lui aurait conseillé de se rabattre sur l'Ouest.

Demain nous saurons la vérité.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION
(ANONYME)
Capital : 5.000.000 francs
Siège social : 57, rue Tailbout, Paris.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

Participation aux emprunts publics et émissions.
Prêts et avances sur titres, (Mêmes numéros conservés).
 Paiement de tous coupons.
 Placement permanent d'obligations et arbitrages avec toutes valeurs.
 Achat et vente de toutes valeurs en Banque.
 Opération de Bourse au comptant et à terme (courtage officiel). Renseignements gratuits sur toutes valeurs françaises et étrangères.
 Le Président du Conseil d'administration,
 N. LEFEBVRE-DURUFLÉ, G. O. *
 Ancien ministre du Commerce.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

Les Rhumes, irritations de poitrine, les maux de gorge, les rhumatismes, douleurs, etc., sont guéris par une application du PAPIER WILSON. 1 fr. 50 la boîte. Dans toutes les pharmacies.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

A AFFERMER

DE SUITE

PROPRIÉTÉ D'EPÈNE

Sise à Bournand,

DE 42 HECTARES 24 ARES.

Les réparations aux bâtiments sages nécessaires seront faites par le propriétaire, au gré du fermier.

Entrée en jouissance au 25 mars 1872.

S'adresser, à Loudun, à M. HERBAULT, notaire. (121)

A SOUS-LOUER

Présentement,

APPARTEMENT au 1^{er} étage, composé de quatre pièces, avec écurie, remise, chambre de cocher et cave ; place Saint-Michel.

Prix : 250 fr., au lieu de 300 fr. que paie le locataire actuel.

S'adresser à M. JAMET fils, à Saumur, ou à M. COUSCHER, maire de Saint-Nicolas-de-Bourgueil. (181)

M. LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un clerc.

On demande un homme pour garde champêtre.

S'adresser à M. PERREAU, maire de Distré. (84)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME, de 15 ans environ, ayant déjà travaillé dans un bureau.

S'adresser au bureau du journal.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (398)

PLUS DE HERNIES
Guérison radicale des Hernies et Descentes
Méthode de feu P^{re} Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent.) Écrire franco à M. Mignat-Simon, bandagiste-herniaire, aux Herbiers (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P^{re} Simon, ou à la Ph^{ie} Briand, aux Herbiers (Vendée).

AUX ORATEURS, AUX ARTISTES
L'ACCORDEUR DU LARYNX

BAUME D'ERYSIMUM IODÉ

SOMME

le meilleur spécifique contre les affections des voies respiratoires, enrhumement, toux, pharyngite, laryngite ou pulmonaire.

CIGARETTES SOMME AU Goudron, idem.
Dragées SOMME au baume d'erysimum iodé.
PHARMACIE SOMME, 1, RUE NOLLET, PARIS

LÉON POUILLIEN, ingénieur-mécanicien

Seul agent de la Machine à coudre

POLLACK, SCHMIDT ET C^{ie}

garantie

5 ans

"LA SILENCIEUSE"
228 fr.
25 Guides pour toutes espèces de Travaux
30, RUE DE RICHELIEU, 30
En face de la fontaine Molière, à Paris

A SAINT-MAURICE

MAISON DE TEINTURES ET D'IMPRESSIONS

Place de Beaune et rue du Commerce, N° 4, TOURS

(INDRE-ET-LOIRE).

M. CHESNEAU-DELAGÉ informe que ses spécialités particulières sont :

Les teintures au teneur, en toutes nuances ;
Les impressions sur soierie, laine et coton, en toutes couleurs. Cet article se fait avec une grande baisse de prix.
Les teintures ou réserves des cachemires des Indes et cachemires français ;
La teinture des robes et le remoiage antique et français ;
Les teintures-lumières pour soirées ;
Les teintures en toutes nuances et le blanchissage des plumes ;
Les nettoyages à sec. — Envoi d'échantillons. (147)

BENZINE J. GARDOT

DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans laisser d'odeur et sans altérer le brillant des couleurs. Prix du flacon : 1 fr. 25.
A Saumur, chez M^{re} GONDRAND, rue d'Orléans ; à Angers, chez M. BAILLIÉ, épiciers-droguistes. — On demande des Dépositaires pour toutes les autres villes du département. (322)

ARGENTEZ VOUS-MÊME, réargentez, entretenez les réchauds, flambeaux en ruolz, cuivre plaqué, etc., avec le bleu d'argent pur. Boîte avec instruction, 1 fr. 50. Envoi franco en France contre 1 fr. 50 en timbres-poste. Dépôt à Angers, chez M. FEBRE, pharmacien, place du Cirque.